
PROJET DE DELIBERATION

8^{ème} OBJET : DECISION A PRENDRE CONCERNANT LES POINTS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'INTERCOMMUNALE INTRADEL DU 29 JUIN 2023.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles 1523-1 à 1523-27 relatifs aux intercommunales ;

Considérant que la Commune de Flémalle a été convoquée à participer à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29 juin 2023 à 17 h ;

Considérant que la présente assemblée doit, dès lors, se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise ;

Considérant qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'INTRADEL, à savoir:

Bureau - Constitution

1. Rapport de gestion - Exercice 2022 : approbation du Rapport de rémunération
 1. *Rapport annuel - Exercice 2022 - Présentation*
 2. *Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2022 - Approbation*
 3. *Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2022*
 2. Comptes annuels - Exercice 2022 : approbation
 1. *Comptes annuels - Exercice 2022 - Présentation*
 2. *Comptes annuels - Exercice 2022 - Rapport du Commissaire*
 3. *Rapport spécifique sur les prises de participations - Exercice 2022*
 4. *Comptes annuels - Exercice 2022 - Approbation*
 3. Comptes annuels - Exercice 2022 - Affectation du résultat
 4. Administrateurs - Décharge - Exercice 2022
 5. Commissaire - Décharge - Exercice 2022
 6. Administrateurs - Démissions/nominations
- Rapport de gestion consolidé - Exercice 2022 - Présentation
- Comptes consolidés - Exercice 2022 - Présentation
- Comptes consolidés - Exercice 2022 - Rapport du Commissaire
- Administrateurs - Formation - Exercice 2022 - Contrôle

Attendu que les points précités ont fait l'objet d'une présentation en commission communale des affaires générales le 23 novembre 2021;

D E C I D E,

1. D'approuver:

- le point 1 de l'ordre du jour, à savoir :

Rapport de gestion - Exercice 2022 : approbation du Rapport de rémunération

Par voix "pour" et abstentions,

- le point 2 de l'ordre du jour, à savoir :

Comptes annuels - Exercice 2022 : approbation

Par voix "pour" et abstentions,

- le point 3 de l'ordre du jour, à savoir :

Comptes annuels - Exercice 2022 - Affectation du résultat

Par voix "pour" et abstentions,

- le point 4 de l'ordre du jour, à savoir :

Administrateurs - Décharge - Exercice 2022

Par voix "pour" et abstentions,

- le point 5 de l'ordre du jour, à savoir :

Commissaire - Décharge - Exercice 2022

Par voix "pour" et abstentions,

- le point 6 de l'ordre du jour, à savoir :

Administrateurs - Démissions/nominations

Par voix "pour" et abstentions,

2. de donner mandat impératif aux délégués de la commune de Flémalle d'émettre un vote positif sur le point repris ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à l'intercommunale susdite pour disposition.

! Attention !

Ce projet de délibération est un document préparatoire ayant pour vocation de permettre aux membres du Conseil communal d'examiner les décisions soumises à leur approbation. Ce document est susceptible d'être modifié et n'a pas encore été adopté par l'autorité communale.

Note de synthèse explicative

Le calendrier des assemblées générales d'intercommunales relatives aux comptes et rapports d'activités 2022 s'étale sur l'ensemble du mois de juin de sorte que certaines se tenaient avant notre séance d'aujourd'hui et d'autres après.

Les premières ayant fait l'objet d'un débat lors de notre dernière réunion, il nous appartient ce soir de nous prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées qui doivent encore se tenir d'ici le 30 juin, à savoir Ecetia, Enodia, la SPI, Interseniors, l'AIDE, Intradel, l'immobilière publique, le CHR et le CHBA. Comme d'habitude en cette matière, la commission des affaires générale a eu l'occasion d'examiner l'ensemble de ces documents avec l'aide de nos différents représentants dans ces structures, de sorte qu'il ne me semble pas nécessaire de répéter l'exercice ce soir. Néanmoins, si l'un ou l'autre membre de l'assemblée souhaite s'exprimer à ce sujet, je lui céderai volontiers la parole avant de procéder au vote sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de ces intercommunales.